

**COMITE SOCIAL TERRITORIAL  
REUNION DU 20 MARS 2023**

**POLE MOBILITES, INFRASTRUCTURES ET PORTS**

**PROPOSITION D'ORGANISATION  
DE LA DIRECTION DES SERVICES DE TRANSPORT**

**RAPPORT POUR AVIS**

**Une nouvelle Direction qui s'inscrit dans le projet du Pôle Transports et Infrastructures, devenu Pôle Mobilités, Infrastructures et Ports**

Initiées à l'automne 2019, les réflexions sur les missions du Pôle Mobilités, Infrastructures et Ports (anciennement Pôle Transports et Infrastructures, changement de dénomination en 2022 sans changer de périmètre) ont permis d'élaborer un projet de pôle au printemps 2020 et de présenter lors du comité technique de novembre 2020 un projet de réorganisation impliquant notamment la création de la Direction des Services de Transport (DST). Les principaux enjeux ont été précisés à cette occasion :

- Poursuivre l'élaboration d'une véritable offre régionale intermodale coordonnée, dépassant l'approche mode par mode qui est aujourd'hui en place, notamment par le renforcement de la synergie entre l'offre des cars et des TER
- Travailler à la structuration d'un réseau unique de transport et assoir à terme une politique unique de relations avec les usagers tant au niveau de l'offre, de la tarification, de la communication ainsi que la distribution.
- A terme, c'est un réseau de transport régional unique qui est visé, favorisant l'intermodalité, avec une offre cohérente et transparente, une communication qui place l'utilisateur au coeur du dispositif et qui permet à la région de jouer pleinement son rôle d'AOT.

Ainsi, la DST est le reflet d'une ambition nouvelle en matière de transports de voyageurs. En effet, avec le transfert de compétences des transports interurbains et scolaires en 2017, il s'agit désormais d'élaborer, de mettre en œuvre et de piloter une offre globale de transport combinant le TER et le transport collectif routier.

Cette stratégie doit s'appuyer sur les avantages comparatifs des deux modes de transport qui seront pleinement exploitables si la Région exerce son autorité avec volontarisme, force et discernement.

Le projet d'organisation de la Direction se retrouve ainsi pleinement dans la mise en œuvre de l'un des deux axes stratégiques majeurs du projet de Pôle rappelé ci-après : « *Incarner le rôle d'autorité [...] de la mobilité régionale des personnes et des biens au bénéfice des emplois et des usagers de la région* »

Pour ce faire, il a été proposé, à l'issue des nombreuses concertations, une organisation autour de trois thématiques principales, structurant l'activité de la Direction des Services de Transport. Elles constituent les départements de la DST qui sont détaillés ci-après.

## **Le pilotage de l'offre de transport**

La Région Hauts-de-France est Autorité Organisatrice de la mobilité régionale. Elle assure à ce titre l'organisation des transports interurbains de voyageurs qui passe en premier lieu par l'élaboration de l'offre de service public de transport interurbain ferroviaire et routier à destination des usagers de la région, dont les scolaires.

La stratégie sur l'offre repose globalement sur deux forces : la capacité d'emport important et rapide du train, d'une part, et la capacité à réaliser un maillage fin du territoire de l'autocar, d'autre part. Il convient alors de combiner ces deux forces pour offrir aux usagers le plus haut niveau de service possible. Ceci passe par des horaires adaptés et cohérents entre modes.

Cette ambition justifie l'existence même de la DST.

Une organisation adaptée doit être mise en place pour faciliter cette réflexion approfondie qui doit tenir compte de nombreux éléments : l'impact sur les usagers, les conséquences financières, l'organisation globale des ressources dédiées à cette compétence, ...

La stratégie basée sur les avantages comparatifs doit également permettre le cas échéant de dégager de nouvelles marges de manœuvre budgétaires pour maintenir ou développer l'offre de transport en combinant proximité et efficacité.

La nouvelle organisation de la DST prévoit ainsi de rassembler dans un même département les équipes en charge de l'élaboration et du suivi de l'offre régionale de transport tous modes confondus, avec comme clé d'entrée principale les territoires sur lesquels l'offre est déployée. La gestion d'une offre qui s'affranchit des frontières administratives (départements, EPCI) pourrait en être facilitée. Les conditions sont ainsi réunies pour faciliter l'approfondissement de ces réflexions qui doivent déboucher sur une nouvelle proposition de planification de l'offre de transport, notamment dans le contexte du renouvellement prochain des contrats reliant les exploitants à la Région.

Exercer pleinement son autorité suppose également de pouvoir évaluer, mesurer, contrôler l'offre effectivement réalisée sur l'ensemble du territoire régional. Les usagers doivent pouvoir disposer du service choisi par la Région. C'est pourquoi la capacité à identifier l'offre réellement réalisée est fondamentale. En se basant sur deux grands champs d'intervention : le pilotage des données et le contrôle qualité, il s'agit ici de se donner les moyens d'identifier les difficultés, mais aussi les nouvelles attentes des usagers. De par son histoire, la DST dispose de ressources très différemment affectées selon les territoires pour cette mission parce que les expertises sont variées et fondées sur des outils parfois différents. C'est pourquoi, il est essentiel de rassembler les équipes en charge de ces problématiques, de redéfinir des priorités régionales en ayant comme fils conducteurs : le service aux usagers, la capacité à rendre compte, la contribution au développement et à la sécurisation de l'offre.

## **Une approche renforcée sur les besoins des usagers : gestion des droits scolaires et promotion du réseau régional de transport**

L'offre de transport est établie à partir des besoins de la population. Dans ce contexte, la Région a la responsabilité de l'organisation et de la gestion des transports scolaires. Si elle nécessite un dialogue constant avec les agents en charge de l'élaboration de l'offre de transport, cette mission comporte une expertise spécifique pour l'instruction des dossiers déposés par les élèves. L'harmonisation de l'application du règlement d'octroi des droits de transport est une exigence qui sera facilitée par le regroupement des agents concernés dans un même service. Tous les habitants doivent, en effet,

disposer des mêmes droits, quel que soit le lieu de leur domicile. Cette harmonisation sera également mise à profit dans le cadre de l'acquisition et de l'utilisation d'un nouvel outil de gestion des droits (en remplacement de Pégase 2) qui optimisera les conditions de gestion et facilitera le dialogue avec les équipes en charge de la gestion de l'offre. Enfin, tout au long de l'année, cette équipe assure le bon déroulement des conditions de transport en appliquant, lorsque c'est nécessaire, des sanctions pour incivilités.

Le développement de l'utilisation de l'offre de transport régionale passe aussi par une politique visant à la valoriser. Le modèle actuel de promotion du réseau régional consiste à solliciter des exploitants qu'ils développent la fréquentation sur les lignes existantes ou à créer. Cette méthode offre la possibilité de développer des actions de proximité grâce à la connaissance fine du territoire des exploitants. Des mécanismes financiers incitatifs les invitent à être dynamiques. Si cette méthode doit être maintenue, les problématiques de mobilité imposent d'aller plus loin, d'être davantage pro-actifs. C'est pourquoi, créer une équipe dédiée à la promotion du réseau régionale composée d'agents spécialistes du marketing territorial, de la tarification, du lien évènementiel/offre de transport permettra d'être davantage en maîtrise de notre politique de communication et de développement de la fréquentation du réseau.

#### **Vers une convergence des contrats et un pilotage budgétaire renforcé**

Le projet de réorganisation prévoit de rassembler les équipes en charge des affaires administratives et financières et celles en charge du pilotage contractuel. Au regard de l'importance potentielle des conséquences budgétaires des éventuelles évolutions de la politique de transport, dont on retrouve une traduction administrative dans les contrats, il est nécessaire de renforcer le pilotage de cet ensemble. La question budgétaire doit également devenir un critère de choix et d'arbitrage parmi les différentes évolutions de politique proposées, au même titre que les autres facteurs de choix.

Pour tendre vers cet objectif, il est nécessaire, tout d'abord, de constituer un service administratif et financier rassemblant les collègues en charge des missions habituelles de ce service. Une stratégie budgétaire pluriannuelle permettra de rendre compte des possibilités d'investissement et de leur nécessaire planification, et de fonctionnement afin de concilier sur le moyen et long terme les possibilités financières de la collectivité et les services de transports proposés aux usagers.

Ensuite, pour favoriser l'exercice de l'autorité de la Région, il apparaît nécessaire d'établir des principes communs de pilotage et de gestion. Des convergences contractuelles doivent être organisées, structurées afin de pouvoir donner lieu à des pratiques et des interprétations identiques, suivant des fils conducteurs similaires. Cette nécessité est renforcée par la multitude des pratiques contractuelles de la DST qui correspondent à une histoire, à des territoires, des obligations légales : convention, contrat d'objectif de service public, marché public, délégation de service public/concession. Une équipe rassemblant des agents ensemble des contrats, réalisant des investigations, préparant l'avenir, appuyés par des experts du droit et de la gestion, sera la garante de cette convergence et de l'application de principes communs à l'échelle de la Région.

## Une organisation résolument en mode projet

La nouvelle configuration de la DST renforce sa capacité à agir en mode projet. Pouvoir exercer pleinement son rôle d'autorité des mobilités nécessite en effet d'être à la fois ensemblier, pilote, à l'initiative du changement. C'est pourquoi de nouveaux postes de pilotes de projet sont intégrés dans le nouvel organigramme :

- 1 responsable de projet Système de Distribution Régionale (A) : élaborer, mettre en œuvre et élaborer le nouveau système de distribution des titres de transport pour le TER (à la place de la SNCF) et pour les autocars scolaires et interurbains
- 1 chargé de mission Pénalités (A) : piloter la stratégie de pénalités pour les différents contrats en rassemblant les éléments mesurant les écarts entre l'offre théorique et l'offre effectivement réalisée. Etablir des principes communs d'application pour les prochains contrats
- 1 responsable de projet Information, communication, marketing : renforcer la visibilité et l'accessibilité de l'offre globale de transport régionale. Développer la promotion régionale par de nouvelles initiatives et coordonner les actions des entreprises de transport en la matière
- 3 responsables de projet Ingénierie contractuelle TIS (A) : ensembliers des contrats existants, ils/elles auront pour mission de réaliser des investigations sur les principes de gestion à harmoniser, sur les périmètres pertinents d'intervention, sur les modes de gestion à adopter
- 1 responsable de projet Convention TER (A) : ensemblier de la convention TER, ce/cette responsable a pour mission de piloter la bonne exécution de la convention et de poursuivre la sortie progressive des lots ferroviaires qui seront mis en concurrence.

## Une concertation riche et fructueuse

Le projet de réorganisation consiste à faciliter le « Penser Région, Penser offre globale ». Dans ce contexte, par son histoire, le projet de réorganisation de la DST consiste à repenser l'organisation de six départements et d'un SAF simultanément. Il s'agit d'un processus particulièrement complexe. C'est pourquoi, afin de donner de la visibilité sur la potentielle organisation à venir de manière maîtrisée, il fut nécessaire de mettre en place un dispositif de concertation progressive avec les étapes reprises ci-dessous.

- Un diagnostic pour partager les pratiques actuelles (de janvier à octobre 2022)  
Objectifs de cette étape : revisiter les pratiques, confronter les points de vue, examiner les enjeux communs, les convergences possibles, les expérimentations envisageables. La vocation des groupes de travail était par conséquent d'établir un diagnostic des politiques publiques conduites et des choix organisationnels et de gestion actuels mis en place pour leur concrétisation. Ces groupes de travail avaient alors la possibilité d'identifier les bonnes pratiques, les écueils à éviter et ainsi proposer des pistes d'évolution. Huit groupes de travail ont été créés et animés par les membres du comité de Direction. Ils se sont réunis à plusieurs reprises et ont été composés de membres de chaque département. Les restitutions des travaux ont réuni une cinquantaine d'agents pour chaque groupe (visio) avec un livrable diffusé à l'ensemble des agents. Ils ont permis de délivrer un panorama des pratiques actuelles riche et utile aux travaux ultérieurs.

- La poursuite de l'élaboration du projet de la DST: une concertation renforcée (novembre 22 à octobre 23)

Objectifs de cette étape : élaborer collectivement et mettre en œuvre une organisation susceptible de permettre l'atteinte des objectifs de la Direction des Services de Transport. Les temps d'échanges se sont déroulés suivant les modalités suivantes :

7 novembre 22	échanges en CODIR sur les principes de concertation qui seront débattus lors du séminaire DST d'ouverture de la concertation
10 novembre 22	séminaire d'ouverture de la concertation
16 novembre 22	1 <sup>er</sup> comité organisationnel
Du 14 novembre au 6 décembre 22 :	entretiens bilatéraux Directeur – membres du CODIR
13 décembre 22 :	point d'étape de la concertation en CODIR
Du 14 au 30 décembre 22 :	entretiens bilatéraux Directeur – responsables de service
12 janvier 23 :	réunion d'échanges DGA – encadrants de la DST, en présence de la DRH.
30 janvier 23	2 <sup>nd</sup> comité organisationnel
Du 24 janvier au 7 février 23 :	échanges avec l'ensemble des agents de la DST, département par département
2 Mars 23 :	séminaire de Direction
20 mars 23 :	inscription du projet d'organigramme à l'ordre du jour d'un comité social territorial.
A ce stade, la concertation compte au minimum en temps d'échanges d'ores et déjà prévus et/ou réalisés :	
<b>13 temps d'échanges collectifs</b> <b>24 temps d'échanges bilatéraux</b> <b>Plus de 75 heures de temps d'échanges qualifié</b>	
Avril-Septembre 23:	élaboration collective des fiches de postes des encadrants et des nouveaux postes de responsable de projet. L'objectif est de préparer la transition en identifiant les responsabilités et les transversalités à construire. Un plan général d'accompagnement des changements sera également établi. Il sera piloté par le consultant organisation et qualité de vie au travail : conseil managérial, actions de formation, coaching etc... Il peut s'agir de modalités d'accompagnement individuel et collectif. Ce plan d'action formalisé sera transmis aux agents et aux organisations syndicales.
Novembre 2023 :	mise en place du nouvel organigramme
2024	Evaluation : un bilan sera réalisé par le directeur, avec l'appui du consultant organisation et qualité de vie au travail fin 2023 après consultation des agents. Il sera transmis aux agents et organisations syndicales et présenté en Comité technique pour information.

## La mise en œuvre de la nouvelle organisation

Les modalités de mise en œuvre de la nouvelle organisation respecteront l'impossibilité d'imposer une mobilité géographique et suivront les 3 principes réaffirmés dans la procédure des changements organisationnels (Comité Technique du 9 mai 2022) :

- Principe de sécurité : tout agent est affecté sur un poste correspondant à tout ou partie des missions qu'il exerçait jusqu'à la réorganisation sans exclure la possibilité de mobilités choisies et négociées avec l'administration
- Principe d'opportunité : tout agent peut candidater sur un poste vacant ou potentiellement vacant dans le cadre de la réorganisation ou faire acte de mobilité au sein de l'institution, notamment dans le cadre d'une bourse à l'emploi interne
- Principe de transparence : l'ensemble des conséquences de la réorganisation seront évaluées avec les agents et présentées aux membres de l'entité considérée. Les organigrammes préciseront le nombre de postes par entité aux différentes étapes de la réorganisation.

En ce qui concerne les postes de managers, en vertu des principes de transparence et d'opportunité, et s'agissant des postes transformés,

- Pour les postes de manager de direction (responsable de département) : un appel à candidature interne à la collectivité sera mis en place
- Pour les postes de manager intermédiaire (responsable de service) et de proximité (responsable de secteur) : un appel à candidature interne à la direction sera mis en place. Si un poste reste vacant à l'issue du processus de sélection, un appel à candidature interne à la collectivité sera opéré.

En vertu du principe de sécurité, les agents non retenus sur les postes diffusés sont accompagnés à des postes correspondant à leur grade et leur groupe fonctionnel au sein de la direction voire du Pôle. Ils peuvent, en outre, bénéficier d'un accompagnement individuel par la DRH dans le cadre de mobilités choisies et négociées avec l'administration.

**DIRECTION DES SERVICES DE TRANSPORT**

HAUTS DE FRANCE  
ORGANIGRAMME SOURCE CT DU 28/11/2022

Postes autorisés : 121

Pour information, contrats de projet : 5

**1 Directeur (A) (Manager de direction)**

**1 Directrice Adjointe (A) (Manager de direction)**

**1 Chargé/e de mission (A)**

**1 Assistant/e de Direction (B)**

**SERVICE ADMINISTRATIF FINANCIER  
RESSOURCES ET DEVELOPPEMENT**

**1 Responsable de Service (A) (manager intermédiaire)**

**1 Cadre administrative et financière (A)**

**1 Gestionnaire administratif/ive et financier/ère (B)**

**1 Chargé/e/s de Mission (A)**

**Département des services de transports  
ferroviaires**

*Voir Organigramme détaillé page suivante*

**Département des Services de  
Transports interurbains et  
scolaires du NORD**

*Voir Organigramme détaillé page  
suivante*

**Département des Services de  
Transports interurbains et  
scolaires du PAS-DE- CALAIS**

*Voir Organigramme détaillé page  
suivante*

**Département des Services  
de Transports interurbains  
et scolaires de la SOMME**

*Voir Organigramme détaillé page  
suivante*

**Département des Services  
de Transports interurbains  
et scolaires de l' AISNE**

*Voir Organigramme détaillé page  
suivante*

**Département des Services  
de Transports interurbains  
et scolaires de L' OISE**

*Voir Organigramme détaillé page  
suivante*

**DEPARTEMENT DES SERVICES DE TRANSPORT FERROVIAIRE**

HAUTS-DE-FRANCE  
ORGANIGRAMME SOURCE CT 28/11/2022

**DEPARTEMENT SERVICES DE TRANSPORT FERROVIAIRE**

**1 Responsable de Département (A) (manager de direction)**

**2 Gestionnaire administratif/ive et financier/ère (B)**

**1 Assistant/e de Direction (B)**

**SERVICE MARKETING ET RELATIONS USAGERS**

**1 Responsable de Service (A) (manager intermédiaire)**

**2 Chargé/e/s de Mission (A)**

**2 Chargé/e/s de Mission distribution et tarification (A)**

**2 Gestionnaires Administratif/ve/s (B)  
(gestionnaire administratif/ve et/ou financier/ère)**

**Pour information, contrat de projet :**

**1 Contrat de projet OVC  
Chargé de mission système régional de distribution et d'information voyageur (A)**

**SERVICE EXPLOITATION ET MATERIEL ROULANT**

**1 Responsable de Service (A) (manager intermédiaire)**

**1 Responsable de projet maintenance et innovation du matériel (A)**

**5 Chargé/e/s de Mission (A)**

**Pour information, contrat de projet :**

**2 Contrat de projet OVC**

**Chargé de mission – offre ferroviaire (A)**

**Chargé de mission (A)**

**SERVICE RELATIONS CONTRACTUELLES**

**1 Responsable de Service (A) (manager intermédiaire)**

**2 Contrôleur/se/s de gestion (A)**

**1 Responsable de projet (A)**

**1 Juriste conseil (A)**

**6 Chargé/e/s de Mission (A)**

**Pour information, contrat de projet :**

**2 Contrats de projet OVC**

**Chargé de mission – analyse de données (A)**

**Responsable de projet (A)**

**DEPARTEMENT DES SERVICES DE  
TRANSPORTS INTERURBAINS ET  
SCOLAIRES DU NORD**

1 Responsable de Département (A) (manager de direction)

1 Chargé de mission marketing et mobilité (A)

1 Assistant/e de Direction (B)

ORGANIGRAMME SOURCE CT 28/11/2022

**SERVICE EXPLOITATION DU RESEAU  
ET GESTION FINANCIERE**

1 Responsable de Service (A) (manager intermédiaire)

1 Assistant/e de Direction (B)

1 Gestionnaire de bases de données (B)  
(Gestionnaire d'études)

1 Chargé de mission accessibilité et aménagement des points d'arrêt (A)

**SECTEUR EXPLOITATION DU RESEAU**

1 Responsable de Secteur (A) (manager de proximité)

4 Chargé/e/s d'Exploitation (A) (chargé/e de mission)

**SECTEUR GESTION FINANCIERE**

1 Responsable de Secteur (A) (manager de proximité)

1 Contrôleur/se de Gestion (A)

1 Gestionnaire budget et comptabilité (B)  
(Gestionnaire administratif et/ou financier)

**SERVICE RELATIONS AVEC LES USAGERS**

1 Responsable de Service (A) (manager intermédiaire)

1 Assistant/e de Direction (B)

4 Gestionnaires Administratif/ve/s (B)  
(Gestionnaire administratif et/ou financier)

**SECTEUR QUALITE ET ACCOMPAGNEMENT A LA MOBILITE**

1 Responsable de Secteur (A) (Manager de proximité)

4 Contrôleurs qualité (B)  
(Technicien/ne d'exploitation des transports)

2 Préventeurs sécurité (B)  
(Technicien/ne d'exploitation des transports)

**DEPARTEMENT DES SERVICES DE  
TRANSPORTS INTERURBAINS ET  
SCOLAIRES DU PAS-DE-CALAIS**

ORGANIGRAMME SOURCE CT 28/11/2022

1 Responsable de Département (A) (manager de direction)

1 Chargé/e de mission analyse billettique et outils de travail (A)

2 Assistant/e/s de Direction (B)

**SERVICE GESTION FINANCIERE ET RELATIONS AVEC LES USAGERS**

1 Responsable de Service (A) (Manager intermédiaire)

**SECTEUR CONVENTIONNEMENT ET COMPTABILITE**

1 Gestionnaire comptable et référent budget (B)  
(Gestionnaire administratif et/ou financier)

1 Gestionnaire comptable (B)  
(Gestionnaire administratif et/ou financier)

**SECTEUR DES DEMANDES DES USAGERS**

1 Responsable de Secteur (A) (Manager de proximité)

7 Gestionnaires Administratif/ve/s (B)  
(Gestionnaire administratif et/ou financier)

**SERVICE EXPLOITATION DU RESEAU  
ET DE L'OFFRE DE TRANSPORT**

1 Responsable de Service (A) (Manager intermédiaire)

2 Assistant/e/s Techniques (B) (Assistant/e technique)

**SECTEUR ETUDES – ORGANISATION DES SERVICES**

1 Responsable de Secteur (A) (manager de proximité)

3 Technicien/ne/s d'exploitation des transports (B)

1 Technicien/ne billetterie et exploitation (B)  
(Technicien/ne d'exploitation des transports)

2 Technicien/ne/s Etudes et Contrôle (B)  
(technicien/ne d'exploitation des transports)

**DEPARTEMENT DES SERVICES DE  
TRANSPORTS INTERURBAINS ET SCOLAIRES  
DE L' AISNE**

ORGANIGRAMME SOURCE CT 28/11/2022

**1 Responsable de Département (A)  
(Manager de direction)**

**SERVICE EXPLOITATION ET GESTION**

**1 Responsable de Service (A) (manager intermédiaire)**

**SECTEUR EXPLOITATION DU RESEAU  
ET ETUDE DE L'OFFRE DE TRANSPORT**

**1 Responsable de secteur (A) (manager de proximité)**

**3 Coordonnateurs/trices sectoriel/le/s (B) (technicien/ne  
d'exploitation des transports)**

**1 Gestionnaire Administratif/ve/ (B)  
(gestionnaire administratif/ve et/ou financier/e)**

**SECTEUR GESTION FINANCIERE  
ET RELATIONS AVEC LES USAGERS**

**2 Gestionnaires Administratif/ve/s (B)  
(gestionnaire administratif/ve et/ou financier/e)**

**1 Gestionnaire budget et comptabilité (B)  
(gestionnaire administratif/ve et/ou financier/e)**

**DEPARTEMENT DES SERVICES DE  
TRANSPORTS INTERURBAINS ET SCOLAIRES  
DE L'OISE**

ORGANIGRAMME SOURCE CT 28/11/2022

**1 Responsable de Département (A) (manager de direction)**

**1 Assistant(e) de direction (B)**

**SECTEUR EXPLOITATION DU RESEAU  
ET ETUDE DE L'OFFRE DE TRANSPORT**

**1 Responsable de secteur (A) (manager de proximité)**

**5 Technicien/ne/s d'exploitation des transports (B)**

**1 Gestionnaire Administratif/ve et Financier/e/s (B)**

**SERVICE GESTION FINANCIERE  
ET RELATIONS AVEC LES USAGERS**

**1 Responsable de Service (A) (manager intermédiaire)**

**1 Contrôleur de gestion (A)**

**2 Gestionnaires Administratif/ve/s et Financier/e/s (B)**

**DEPARTEMENT DES SERVICES DE  
TRANSPORTS INTERURBAINS ET SCOLAIRES  
DE LA SOMME**

ORGANIGRAMME SOURCE CT 28/11/2022

**1 Responsable de Département (A) (manager de direction)**

**GESTION FINANCIERE ET RELATIONS AVEC LES USAGERS**

**2 Chargé/e de gestion recensement des élèves (B)  
(Gestionnaire administratif et/ou financier)**

**1 Chargé/e de gestion organisation des transports scolaires adaptés (B)  
(Gestionnaire administratif et/ou financier)**

**1 Chargé/e de gestion financière  
(Gestionnaires administratif/ve/s et/ou financier/ière/s) (B)**

**EXPLOITATION DU RESEAU  
ET ETUDE DE L'OFFRE DE TRANSPORT**

**1 Responsable de projet transports collectifs interurbains (A)  
(Responsable de projet)**

**1 Coordonnateur/trice des transports scolaires par autocar (B)  
(Technicien/ne d'exploitation des transports)**

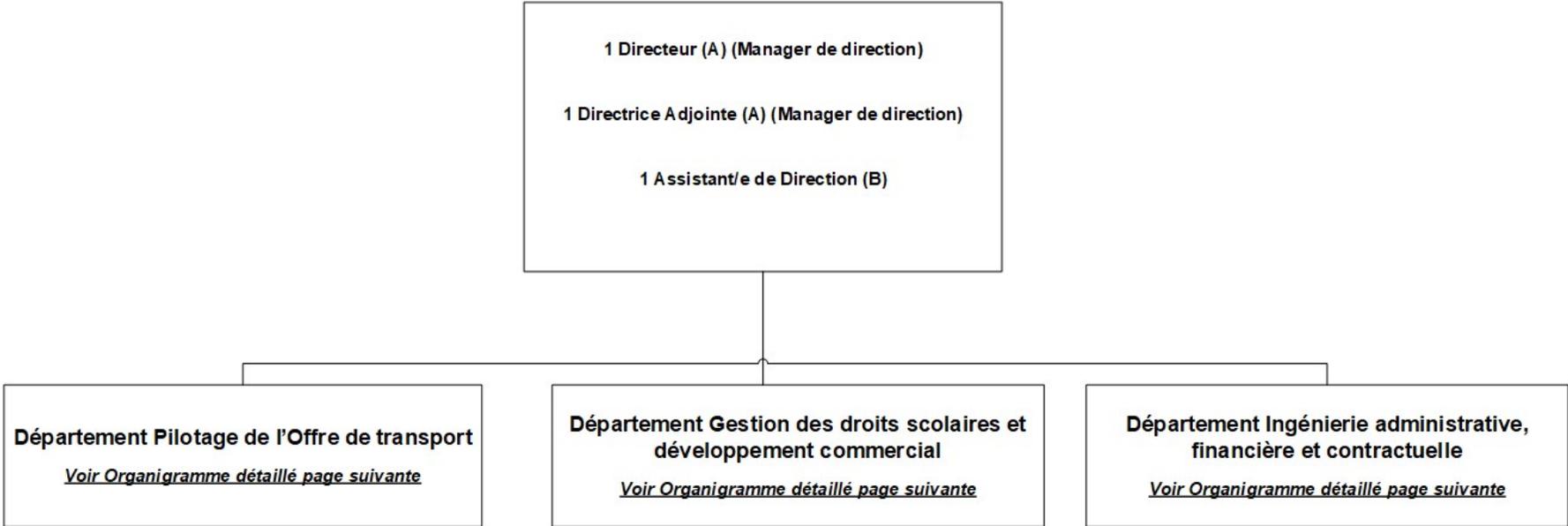
**1 Assistant technique (B)**

**DIRECTION DES SERVICES DE TRANSPORT**

HAUTS DE FRANCE  
ORGANIGRAMME CIBLE C ST DU 20/03/2023

Postes autorisés : 121

Pour information, contrats de projet : 5



**Département Pilotage et Développement de l'Offre de transport**

**Secteur Matériel roulant et centres de maintenance TER**

1 Responsable de Secteur (A)  
(manager de proximité)

1 Responsable de projet maintenance et innovation du matériel (A)

1 Chargé/e de mission (A)

**Contrat de projet**  
1 Chargé de mission – CP OVC (A)

**Département Pilotage de l'Offre de transport**

1 Responsable de département (A) (Manager de direction)

1 Assistant/es de direction (B)

ORGANIGRAMME CIBLE CST DU 20/03/2023

**Service Offre et exploitation Nord et Pas-de-Calais**

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

1 Responsable de Service adjoint (A)  
(manager intermédiaire)

5 Chargé/e/s d'Exploitation (A) (chargé/e de mission)

1 Chargé/e de mission (A)  
(chargé/e de mission)

1 Chargé/e de mission accessibilité et aménagement des points d'arrêt(A)  
(chargé/e de mission)

3 Technicien/ne d'exploitation des transports (B)

**Service Offre et exploitation Oise, Somme, Aisne**

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

1 Responsable de Service adjoint (A)  
(manager intermédiaire)

1 Responsable de projet transports collectifs interurbains (A)

1 Chargé/e de mission accessibilité et aménagement des points d'arrêt (A) (Chargé de mission)

1 Chargé de mission (A)

1 Coordonnateur/trice des transports scolaires par autocar (B)  
(Technicien/ne d'exploitation des transports)

2 Coordonnateurs/trices sectoriel/le/s (B)  
(technicien/ne d'exploitation des transports)

5 Technicien/n/es d'exploitation des transports (B)

1 Gestionnaire Administratif/ve (B)  
(Gestionnaire administratif et/ou financier)

1 Assistant/e technique (B)

**Service Données et contrôle qualité**

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

**Secteur Pilotage des données et reporting**

1 Responsable de secteur (A) (Manager de proximité)

1 Gestionnaire de base de données (B) (Gestionnaire d'études)

2 Chargé/es de mission (A)

2 Assistant/e/s techniques (B)

**Contrat de projet**  
1 Chargé de mission – analyse de données (A) CP OVC

**Secteur Contrôle qualité**

1 Responsable de Secteur (A)  
(manager de proximité)

2 Chargé/e de mission (A)

1 Chargé/e de mission pénalités (A)

2 Technicien/n/es études et contrôle (B)  
(Technicien/n/es d'exploitation des transports)

5 Contrôleurs qualité (B) (Technicien d'exploitation des transports)

3 Gestionnaires Administratif/ve/s (B)  
(Gestionnaire administratif et/ou financier)

Département Gestion des droits scolaires et développement commercial

ORGANIGRAMME CIBLE CST DU 20/03/2023

Département Gestion des droits scolaires et promotion du réseau régional

1 Responsable de département (A) (Manager de direction)

1 Assistant/es de direction (B)

Service Gestion des droits scolaires

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

1 Responsable de Service adjoint (A)  
(manager intermédiaire)

16 Gestionnaires Administratif/ve/s (B)  
(Gestionnaire administratif et/ou financier)

2 Chargé/es de gestion recensement des élèves (B)  
(Gestionnaire administratif et/ou financier)

1 Préventeur sécurité (B)  
(Technicien/ne d'exploitation des transports)

Service Promotion du réseau de transport régional

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

1 Responsable de projet informations, communication,  
marketing (A) (Responsable de projet)

1 Chargé/e de mission tarification (A) (chargé/e de mission)

2 Chargé/e de mission (A)

1 Chargé/e de mission marketing et mobilité (A)

1 Technicien/ne relation usagers commerciaux et promotion  
du réseau (B) (Technicien/ne d'exploitation des transports)

1 Gestionnaire Administratif et financier (B)

Service Distribution et billettiques

1 Responsable de Service (A)  
(manager intermédiaire)

1 Responsable de projet Système de distribution régionale  
(A)

2 Chargé/es de mission (A)

Contrat de projet

1 Chargé de mission Gestion et analyse financière sur  
l'ouverture à la concurrence du TER (A)

**Département Ingénierie administrative,  
financière et contractuelle**

ORGANIGRAMME CIBLE C ST DU 20/03/2023

Département ingénierie administrative, financière et contractuelle

1 Responsable de département (A) (Manager de direction)

2 Assistantes de direction (B)

Service Administratif et financier

1 Responsable de Service (A) (manager intermédiaire)

1 Responsable de Service adjoint (A) (manager intermédiaire)

1 Cadre administrative et financière (A)

1 Contrôleur de gestion (A)

3 Gestionnaires administratifs et financiers (B)

2 Gestionnaires budget et comptabilité (B) (Gestionnaire administratif et/ou financier)

1 Gestionnaire comptable et référent budget (A) (Gestionnaire administratif et/ou financier)

1 Gestionnaire comptable (A) (Gestionnaire administratif et/ou financier)

1 Chargé/e de gestion financière (B) (Gestionnaire administratif et/ou financier)

1 Chargé/e de gestion organisation des transports scolaires adaptés (B)  
(Gestionnaire administratif et/ou financier)

Service Ingénierie contractuelle

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

1 Responsable de service adjoint (A) (Manager intermédiaire)

3 Responsables de projet ingénierie contractuelle TIS (A)  
(Responsable de projet)

1 Responsable de projet convention TER (A)  
(Responsable de projet)

1 Responsables de projet TER OVC (A)  
(Responsable de projet)

4 Contrôleurs de gestion (A)

3 Chargé/e/s de mission (A)

Contrat de projet

1 Chargé/e de mission analyse financière (A)

1 Responsable de projet TER OVC